

Conseil Sans Papier



Le logiciel Conseil sans papier a été développé par la Ville de Saint-George et peut maintenant être utilisé par toutes les municipalités grâce à son utilisation d'une licence de logiciel libre.

L'application permet :

- Effectuer la préparation des ordres du jour;
- Définir les rôles des participants aux assemblées;
- Gestion des sujets traités lors d'une assemblée;
- Joindre des documents à des sujets;
- Consultation et annotation des documents à partir de tous appareils mobiles.

inLibro peut vous aider à mettre en place Conseil sans papier dans votre municipalité afin que vous puissiez, vous aussi, utiliser cette application pour améliorer la gestion des séances du conseil municipal.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'information
info@inLibro.com • 1-833-465-4276 • www.inLibro.com